



COMITE BRETAGNE F.F.B.T

Chez son Président : Daniel Pichon, 15 rue des bernaches, 44117 St André des Eaux



Agrément Ministériel N° 04 35 S 151
SIRET 452 936 198 00012 APE 9312Z
N° Préfecture : W222000245

Compte rendu Réunion du 17 Septembre 2022 au BTC HENONNAIS

Présents : Daniel PICHON, Christian LAMOUR, Michel DUQUESNOY, Daniel RABINIAUX, Loïc LAINE, Bruno ROULLAUD, Michel BOUGAN, Sébastien PREAUCHAT, Eric LALLE

Excusé : Benjamin BOUGAN

Absent : Alain DEPPE

Ordre du jour :

- Mot du président.
- Bilan des compétitions.
- Situation financière.
- Dissolution du BTC CAVANNAIS.
- Prêt au BTC des 400 Coups
- Un point sur les écoles EFBT.
- Nouveau statuts.
- Ou en somme nous avec le SIA ?
- Dates de prochains évènements.
- Questions diverses

Début de la réunion : 09h40

Clôture de la réunion : 11h40

Rapporteur : Daniel RABINIAUX

- Mot du Président : *Intervention de Daniel PICHON*

Daniel PICHON souhaite la bienvenue aux membres du Comité Directeur et remercie Christian, notre Trésorier, de nous recevoir au BTC HENONNAIS.

- Bilan des compétitions : *Intervention de Christian LAMOUR*

(voir tableau en annexe)

Le résultat des compétitions est conforme aux attentes avec un bilan presque à l'équilibre. On constate une baisse de la participation à certaines épreuves qui pourrait avoir comme cause plusieurs facteurs :

- Economique : augmentation des coûts
- Social : année d'élection présidentielle
- Conjoncturelle : tous les championnats de ligues le même mois

Analyse à poursuivre sur les prochaines années.

Nombre de licenciés 2021 : **750**

Nombre de licenciés 2022 : **850** *(alors même que 215 licenciés 2021 n'ont pas renouvelés en 2022)*

- **Situation Financière** : Intervention de Christian LAMOUR

SITUATION AU 12/09/2022

Soldes comptes

Courant	828,09
Livret	45000

Estimatif résultat financier

Recettes		Dépenses	
Excédent au 12/09	8728,15	Chèques non débités	196,4
Intérêts Livret	200	Frais CA	300
		Tickets dotation restants	670
Assurances journalières (Ventes carnets)	300	Assurances journalières (Achats carnets)	200

Total 9228,15 €

Total 1366,4 €

Excédent exercice

7861,75 €

L'excédent estimé intègre le virement de 7644 € reçu du BTC Cavannais suite à sa dissolution.

- **Dissolution du BTC CAVANNAIS** : *Intervention de Michel BOUGAN*

Le BTC CAVANNAIS, par l'intermédiaire de son Président Michel BOUGAN, a pris la décision de dissoudre le club en raison de l'impossibilité pour eux de trouver un terrain pour y mettre leurs installations et du risque de poursuites pouvant être menées contre le club par plusieurs associations farouchement contre l'activité Ball Trap.

L'ensemble des compte du club a été reversé au Comité Bretagne FFBT

- **Prêt au BT des 400 COUPS** : *Intervention d'Eric LALLE*

(voir document en annexe)

Le BT des 400 coups, par l'intermédiaire de son président Eric LALLE, a sollicité auprès du Comité Bretagne FFBT, un prêt de 8000 € afin de financer l'achat de sa nouvelle installation FU, ainsi que pour des travaux d'améliorations acoustiques sur les pas de tir.

Après étude du document, présenté en annexe, le projet est mis au vote.

Le projet est accepté à l'unanimité des membres du Comité Directeur et le document signé par Daniel PICHON et Eric LALLE.

Afin de boucler le dossier, Eric LALLE fera parvenir le bilan financier à jour du BT des 400 coups à Christian LAMOUR

- **Point écoles EFBT** : *Intervention Michel DUQUESNOY*

Pour 2022, 4 clubs sont estampillés FFBT :

- BTC HENNONAIS
- BTC PONTIVY
- BT DES 400 COUPS
- GARDES CELTIQUES

Michel demande à ce que les feuilles d'émargements lui soient bien remontées afin d'avoir des statistiques fiables.

Une mise en avant des écoles EFBT doit être faite dans chacun de clubs afin de les promouvoir, par la présence visibles des flyers de présentation, l'affichage des diplômes des initiateurs.

Un point important est mis en exergue par Michel :

Une autorisation à la pratique du Ball Trap doit impérativement être signée par les parents de mineurs, et ce même si ces derniers sont présents lors de l'initiation ou bien de la découverte.

Document en annexe

- **Nouveaux statuts** : *Intervention Daniel PICHON*

(voir statuts en annexe)

Afin de laisser du temps aux membres du Comité Directeur pour prendre en compte les nouveaux statuts, son analyse collective est repoussée à la prochaine réunion.

- **SIA** (*système d'information sur les armes*): *Intervention Daniel PICHON*

A ce jour, nous n'avons aucune date officielle sur l'ouverture du site pour les tireurs sportifs. Nous attendons plus d'information.

- **Dates de prochains évènements**:

Il est fixé par le Comité Directeur comme dates :

- **Assemblée Générale : Dimanche 22 janvier 2023 à Saint Briec**

Début de réunion et ordre du jour seront envoyés ultérieurement

Date envoyée aux Présidents des clubs durant la semaine 38-2022 par Daniel RABINIAUX

- **Recyclage Arbitres 2023 : Samedi 11 mars 2022 au BTC HENON**

Bruno se charge de prévenir l'ensemble du corps arbitral

- **Questions diverses** :

Aucune question n'étant posée, Daniel PICHON met un terme à la réunion, en remerciant l'ensemble du Comité Directeur,



Bilan Championnats 2022

F U	Déplacement Arbitres				Catégories	Nbre de Tireurs	Engagements	Part Club	Part Ligue	Part FFBT						
	Kms	Montant	Total													
	1	98	39,2	160,8							Dame	1	24	24	0	0
	2	152	60,8								Cadet(e)	0	24	24	0	0
	3	152	60,8								Junior(e)	1	24	24	0	0
	4	0	0								Vétéran	16	50	24	18	8
	5		0								Sup vétéran	3	50	24	18	8
	6		0								Master	2	50	24	18	8
	Déplacement Commission										Senior	16	50	24	18	8
	1	408	122,4	122,4							Equipe	2	40	0	40	0
2		0	Totaux		39	1898	936	666	296							
3		0														
Frais Internet				Bilan												
							Solde									
Récompenses				Total recettes			1898,00									
Dotation Scratch + tirage au sort				Total dépenses			1903,47									
Remboursement engagement (D,C,J)							-5,47									

D T L	Déplacement Arbitres				Catégories	Nbre de Tireurs	Engagements	Part Club	Part Ligue	Part FFBT						
	Kms	Montant	Total													
	1	90	36	620,8							Dame	3	24	24	0	0
	2	70	28								Cadet(e)	5	24	24	0	0
	3	210	84								Junior(e)	2	24	24	0	0
	4	270	108								Vétéran	14	50	24	18	8
	5	188	75,2								Sup vétéran	11	50	24	18	8
	6	290	116								Master	0	50	24	18	8
	7	234	93,6								Senior	37	50	24	18	8
	8	200	80								Equipe	4	40	0	40	0
Déplacement Commission				Totaux	72	3500	1728	1276	496							
1		0														
Frais Internet				Bilan												
							Solde									
Récompenses				Total recettes			3500,00									
Dotation Scratch + tirage au sort				Total dépenses			3510,77									
Remboursement engagement (D,C,J)							-10,77									

P C	Déplacement Arbitres				Catégories	Nbre de Tireurs	Engagements	Part Club	Part Ligue	Part FFBT						
	Kms	Montant	Total													
	1	214	85,6	176							Dame	1	29	29	0	0
	2	70	28								Cadet(e)	0	29	29	0	0
	3	156	62,4								Junior(e)	2	29	29	0	0
	4	0	0								Vétéran	8	58	29	21	8
	5	0	0								Sup vétéran	4	58	29	21	8
	6	0	0								Master	0	58	29	21	8
	7	0	0								Senior	15	58	29	21	8
	8	0	0								Equipe	0	40	0	40	0
Déplacement Commission				Totaux	30	1653	870	567	216							
1		0														
Frais Internet				Bilan												
							Solde									
Récompenses				Total recettes			1653,00									
Dotation Scratch + tirage au sort				Total dépenses			1702,77									
Remboursement engagement (D,C,J)							-49,77									

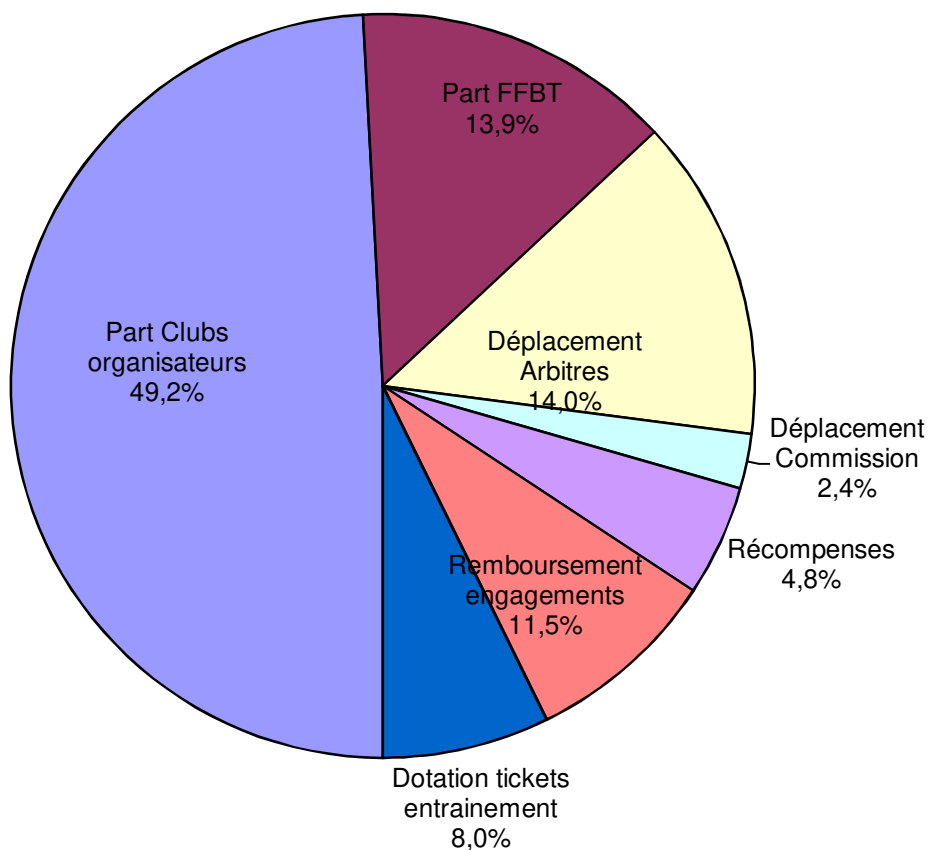
C S	Déplacement Arbitres				Catégories	Nbre de Tireurs	Engagements	Part Club	Part Ligue	Part FFBT						
	Kms	Montant	Total													
	1	70	28	328							Dame	0	27	27	0	0
	2	126	50,4								Cadet(e)	1	27	27	0	0
	3	214	85,6								Junior(e)	2	27	27	0	0
	4	86	34,4								Vétéran	7	55	27	20	8
	5	324	129,6								Sup vétéran	5	55	27	20	8
	6	0	0								Master	3	55	27	20	8
	Déplacement Commission										Senior <td>18</td> <td>55</td> <td>27</td> <td>20</td> <td>8</td>	18	55	27	20	8
	1	324	97,2	97,2							Equipe	4	40	0	40	0
2		0	Totaux		36	2056	972	820	264							
3		0														
Frais Internet				Bilan												
							Solde									
Récompenses				Total recettes			2056,00									
Dotation Scratch + tirage au sort				Total dépenses			2298,23									
Remboursement engagement (D,C,J)							-242,23									



Bilan 2022 Toutes disciplines

Dépenses		Recettes	
Part Clubs organisateurs	4506	Engagements Dames	125
Part FFBT	1272	Engagements Cadet(te)s	147
Déplacement Arbitres	1285,6	Engagements Junior(e)s	184
Déplacement Commission	219,6	Engagements Vétérans	2349
Récompenses	442	Engagements Super Vétérans	1207
Dotation tickets entrainement	665	Engagements Masters	265
Remboursement engagements	776	Engagements Seniors	4510
Frais engagements Internet	249,04	Engagements Equipes	400

Déficit Ligue : 228,24



Convention de prêt financier

Entre les soussignés :

La Ligue Régionale de Bretagne FFBT

représentée par Monsieur Daniel PICHON son Président, d'une part,

et

Le Ball Trap des 400 Coups N° d'affiliation 06022005

représenté par Monsieur Éric LALLÉ son Président, d'autre part

Finalité :

En référence à l'article 1 des statuts de la Ligue de Bretagne, cette convention a pour but de permettre au BT des 400 Coups de pérenniser son activité par l'aménagement de ses installations.

Dispositions financières :

La Ligue de Bretagne consent au BT des 400 Coups un prêt financier sans intérêt de huit mille euros (8000 €), pour aider à l'acquisition d'une fosse universelle.

Ce prêt est consenti pour une période de 4 ans à compter de la date de signature de la convention, les échéances annuelles sont remboursables au 30 septembre de chaque année.

Le BT des 400 Coups a la possibilité de demander une renégociation du prêt ou d'effectuer, en partie ou en totalité, le remboursement par anticipation.

La Ligue de Bretagne s'engage à étudier toute demande de renégociation et à ne pas réclamer les sommes dues par anticipation

Le BT des 400 Coups s'engage à utiliser les fonds exclusivement pour la réalisation de l'objet de cette convention.

Garanties :

Si pour quelque raison que ce soit, le BT des 400 Coups était amené à cesser ses activités et dissoudre son association pendant la période de la convention, la Ligue de Bretagne exercerait son droit de gage au même titre que n'importe quel créancier.

Fait en double exemplaire

A HENON , le 17/09/22

Le Président du BT des 400 Coups

A HENON , le 17/09/2022

Le Président de la Ligue de Bretagne





COMITÉ RÉGIONAL BRETAGNE DE BALL-TRAP

**Siège social : Chez son Vice-président, Mr Duquesnoy Michel
14, rue Claude Debussy. 22000 ST BRIEUC**



Daniel PICHON
Président du Comité Régional de Bretagne
15, rue des Bernaches
44117 Saint André des Eaux

Agrément Ministériel N° 04 35 S 151
SIREN 452 936 198 APE 926C

Date :



Nom & adresse du Représentant légal :

Monsieur :.....

.....

.....

AUTORISATION A LA PRATIQUE DU BALL-TRAP

Je soussigné Monsieur et ou Madame⁽¹⁾ autorise mon fils ou ma fille⁽²⁾
numéro de licence ou licence journalière⁽³⁾ : à pratiquer le ball-trap sur le site du
club : Il s'engage en même temps à prendre connaissance des consignes de sécurité et de
les appliquer.

Fait à : Le :

Signature du représentant légal :